



BO N° 12 du 22 mars 2019

COMMUNE DE RIDDES

En application de la législation fédérale sur la circulation routière et de l'ordonnance sur la signalisation routière, la Commune de Riddes soumet à l'enquête publique :

- Modification de la signalisation : Carrefour Route de Leytron - RC 502

Les plans sont à la disposition des intéressés au bureau communal. Les oppositions ou observations éventuelles à l'encontre de cette requête doivent parvenir, sous pli recommandé, en deux exemplaires, à l'Administration communale, Rue du Village 2, 1908 Riddes, dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Riddes, le 22 mars 2019

L'ADMINISTRATION COMMUNALE